



# Flash info



N° 99 – Août 2019



## Fermeture exceptionnelle de la mairie : vendredi 16 août

### Le Mot du Maire

#### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES FUSILLÉS DU 2 AOÛT 1944

François ILLE, Maire du BEAUCET,  
son Conseil Municipal, et  
L'Association des Anciens Combattants et Amis de la  
Résistance de Pernes les Fontaines

Vous invitent à participer, en présence des personnalités  
civiles et militaires,  
à la cérémonie en souvenir des fusillés de Barbarenque,

Qui aura lieu

**Le vendredi 2 août 2019 à 18 h 30,**  
Devant le monument érigé en leur mémoire,  
Place du maquis Jean Robert, au Beaucet

*Constitution du cortège à 18 h 15, Place Castel Loup.  
La cérémonie sera suivie d'un apéritif*

Chers Beaucétaines et Beaucétains,

Le vandalisme au château ne fait que confirmer (en pire) le peu d'intérêt que certaines personnes ont pour « la chose publique ». Je fais référence aux dépôts d'ordures sauvages, aux robinets d'eau laissés ouverts, aux WC laissés dans un état déplorable ! J'en passe et des meilleures, toutes ces petites incivilités nous compliquent la vie.

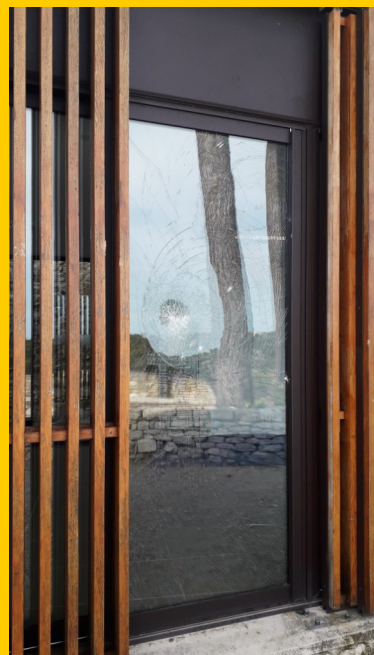
Quoiqu'il en soit, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, de bons moments en famille ou entre amis autour d'un verre de rosé et de quelques grillades à écouter le doux chant des cigales ou pour ceux qui préfèrent se lever tôt et prendre un café au lever du jour à la « fraîche », à regarder la nature se réveiller dans le calme de la fin de nuit.

Bon été à toutes et à tous !

*François Ille*

### Vandalisme au Château du Beaucet

Lors de leur tournée hebdomadaire du lundi matin, les services techniques de la Mairie du Beaucet ont constaté que des actes de vandalisme/dégradation avaient été commis durant le weekend du 6 et 7 juillet au château du Beaucet.



La sculpture « La Harpe » offerte par René Kung qui était scellée au sol dans la cour intérieure du château a été renversée et cassée.

Des pierres ont été lancées sur la façade de la salle associative et sur le bardage en bois qui protège les baies vitrées ainsi que sur une petite fenêtre côté donjon.

Un panneau de signalisation a été arraché et tordu et des poubelles ont été renversées.

Un dépôt de plainte a été déposé à la Gendarmerie de Pernes Les Fontaines.

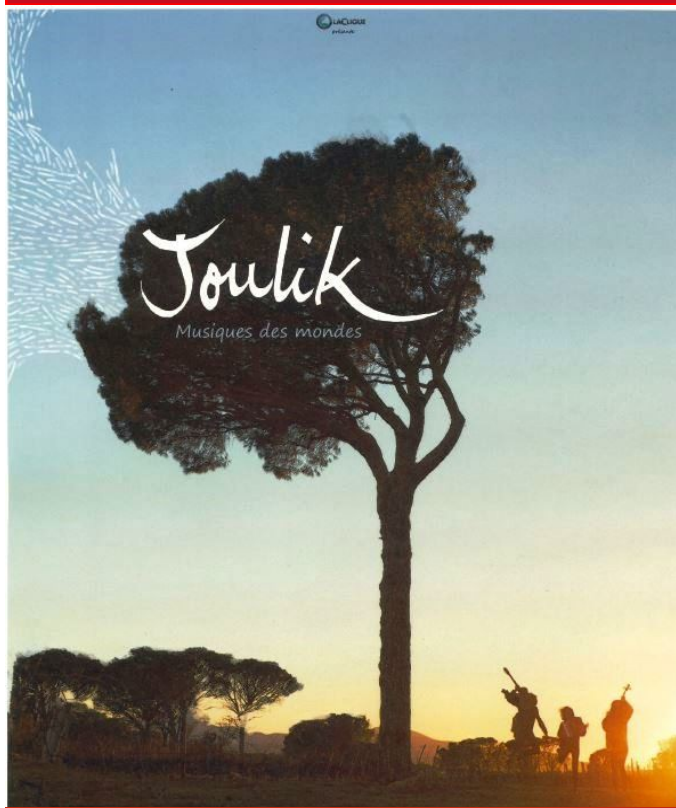
Les auteurs présumés des faits seraient un groupe de jeunes gens en moto et en quad qui se serait introduit au château pendant les heures d'ouverture, dans la journée de samedi.

**La Mairie condamne ces actes inacceptables et totalement gratuits.**

## COMITÉ DES FÊTES DU BEAUCET

**EN RAISON DU MANQUE DE BÉNÉVOLES, LE COMITÉ DES FÊTES N'ORGANISERA PAS LE CONCERT TRADITIONNEL DE FIN D'ÉTÉ PRÉVU AU MOIS D'AOÛT.**

## LA VIE DE CHÂTEAU



**Samedi 10 AOÛT 2019 - 20h30**  
**Au château du Beaucet**  
**Concert JOULIK**

*Buvette sur place*

## DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY SUR LA COMMUNE

Une réunion s'est tenue en mairie le 15 juillet dernier, réunion demandée par ENEDIS pour présenter le calendrier et les modalités de déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la commune.

Entre le 15 et le 31 août, des courriers vont être envoyés aux titulaires des contrats pour fixer un rendez-vous d'installation. Le déploiement se fera à partir du 6 septembre et devra être entièrement terminé pour le 31 décembre 2019.

Si le compteur se trouve directement sur le domaine public, le prestataire mandaté par ENEDIS a tout pouvoir pour remplacer le compteur.

Si le compteur n'est pas accessible et se trouve à l'intérieur du domicile ou de la propriété, le prestataire devra avoir l'autorisation du titulaire du contrat pour accéder au compteur et procéder à son remplacement.

Des dépliants sont à votre disposition en mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique



La CoVe a relancé depuis le 25 janvier 2019 sa nouvelle Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) multisites.

SOLiHA 84 a été retenu pour assurer le suivi d'animation de cette opération qui a pour objectif de réhabiliter le patrimoine mobilier des centres anciens dont la Commune du Beaucet fait partie. Vous trouverez ci-dessous le flyer de présentation.

### Qui contacter ?

→ SOLiHA 84 au 04 90 23 12 12.

Vous serez mis en relation avec un conseiller qui vous accompagnera dans vos démarches.

#### Nos missions

Elaborer et suivre votre projet: visite à domicile, diagnostics thermiques, définition des travaux, conseils techniques

Rechercher et estimer les financements mobilisables (subventions, conseils fiscaux, etc.)

Constituer, déposer et suivre vos dossiers jusqu'au versement de vos subventions.

La prestation de SOLiHA 84, qui est financée dans le cadre de l'OPAH Multisite, est gratuite pour les propriétaires.

#### Nos permanences

AUBIGNAN	3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h-17h
BEAUMES	3 <sup>ème</sup> lundi du mois de 9h-12h
BEDOIN	2 <sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h-12h
MALAUCENE	1 <sup>er</sup> jeudi du mois de 9h-12h
MAZAN	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h-17h
SARRIANS	3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h-17h
CAROMB	2 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h-12h
VACQUEYRAS	3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h-12h

17 Place du Marché  
84 510 Caumont sur Duranc  
solihavaucuse@solih84.fr



### OPAH Multisites

Pour tous renseignements, appelez votre conseiller au **04 90 23 12 12** (appel gratuit).



17 Place du Marché  
84 510 Caumont sur Duranc  
solihavaucuse@solih84.fr

### Propriétaires occupants

#### Propriétaires bailleurs

### Besoin de rénover votre logement ?

La Cove vous apporte des **aides financières**.

### OPAH Multisites



### A qui s'adressent les aides ?

#### → AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- afin de :
- Réhabiliter votre logement pour le rendre décent
  - Améliorer le confort thermique de votre logement et réduire vos factures d'énergie
  - Réhabiliter un logement dégradé que vous occupez ou que vous venez d'acheter en vue de l'occuper.

#### → AUX PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- afin de :
- Réhabiliter vos logements locatifs
  - Valoriser votre patrimoine immobilier
  - Bénéficier de déductions fiscales sur vos revenus fonciers

Projets financés jusqu'à 95% selon les cas.

#### Les financeurs



### Quels sont les travaux subventionnés ?

#### → Travaux de rénovation énergétique

Chauffage, isolation (combles, murs, sol), menuiseries, chauffe eau, VMC, etc.

#### → Travaux suite à un constat d'indignité, d'insalubrité ou d'une procédure de péril

Ventilation, toiture, électricité, plomberie, etc.

#### → Travaux de réhabilitation globale

Rénovation énergétique, gros oeuvre (toiture, charpente, planchers) et second oeuvre (électricité, plomberie, assainissement, etc.).



### Quelles sont les conditions ?

#### → PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- Ne pas dépasser un certain seuil de ressources. Pour connaître votre éligibilité, appelez votre conseiller habitat au 04 90 23 12 12.

- Pour les travaux de rénovation énergétique: être situé dans une des 24 communes de la Cove (hors Carpentras). Les travaux de rénovation énergétique hors centres anciens seront accompagnés jusqu'en janvier 2020.

Pour tous les autres travaux: être situé en centre ancien d'une des 24 communes de la Cove. Ces travaux seront accompagnés jusqu'en janvier 2022.

- Votre projet doit intégrer des travaux de rénovation énergétique. Votre conseiller habitat réalisera gratuitement une évaluation énergétique pour cela.

#### → PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- Conventioneer votre logement pour une durée de 9 ans minimum avec l'Anah.

- Être situé en centre ancien d'une des 24 communes de la Cove (hors Carpentras).

- Votre projet doit intégrer des travaux de rénovation énergétique. Votre conseiller habitat réalisera gratuitement une évaluation énergétique pour cela.

### Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23

Fax: 04.90.66.17.77

Mail: [mairie.beaucet@orange.fr](mailto:mairie.beaucet@orange.fr)

Site: [www.lebeaucet.com](http://www.lebeaucet.com)

Direction de la publication: Le Maire

Conception-Réalisation-Impression: Mairie

Tirage: 230 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à [mairie.beaucet@orange.fr](mailto:mairie.beaucet@orange.fr)